

1er mars 2005

La triste histoire de l'École européenne

- L'École européenne à Luxembourg comporte une section maternelle, un cycle primaire et un cycle secondaire.
- Elle est actuellement la seule de son genre à offrir un enseignement dans les onze langues qui étaient les langues officielles de l'Union européenne avant son dernier élargissement.
- L'enseignement dans les neuf langues des nouveaux pays membres se trouve encore dans un état embryonnaire.



Ses élèves

- Le nombre d'élèves dépasse actuellement les 3900 sur un site initialement prévu pour seulement 2700.
- Parmi ces élèves, plus de 200 sont de nationalité luxembourgeoise.
 - 75% des élèves sont des enfants du personnel des institutions ou des Écoles européennes elles-mêmes.
 - 7% ont des parents qui travaillent pour d'autres organisations internationales ou entreprises ayant conclu un accord avec l'École européenne.
 - Les « autres » 18%, qui ne tombent ni sous l'une ni sous l'autre des catégories précédentes, sont obligés à payer un minerval sans cesse plus onéreux. Si les Écoles européennes ont un statut d'établissement *public*, pour ces élèves elles se transforment ainsi en écoles *privées*.

Une école surpeuplée

- Depuis longtemps la population de l'école a dépassé le nombre d'élèves pour lequel elle a été conçue. Pourtant, la construction d'une deuxième École européenne à Luxembourg se fait attendre depuis 25 ans.

- Pour l'instant, l'École européenne Luxembourg II n'est que virtuellement mise en place : certes, elle dispose d'un Directeur, un Directeur adjoint, un staff et des locaux luxueux qui leurs sont rattachés.
- Cependant, dans l'attente d'un nouveau site pour ÉE II, des centaines d'élèves sont entassées dans des bâtiments préfabriqués déjà vétustes, insalubres et dangereux, au Kirchberg.

Éviter un désastre écologique !

- Pour trouver un site pour l'installation de la deuxième école, le gouvernement luxembourgeois s'est déchargé sur le tout-puissant -à l'époque- Président du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Kirchberg ; ce dernier, pour ne pas sacrifier des terrains très convoités du plateau du Kirchberg, a fixé l'implantation de la future école sur le territoire de sa commune d'origine, Mamer.
- Depuis, les propriétaires des champs sont amenés, bon gré mal gré, à vendre leurs terrains à des prix dérisoires comparés à la valeur marchande qu'ils acquerront en fonction de leur destination.
- Il est à craindre qu'une solution permanente du problème d'installation de ÉE II sera encore pire que la solution provisoire. Le site, exposé à des inondations et excentré par rapport aux domiciles des élèves et au lieu de travail de leurs parents, est d'un accès malaisé.
- L'expression « décentralisation » pour justifier le site de Mamer est pour le moins malheureuse. Avant de renvoyer une activité « gênante » à l'autre bout d'une agglomération, il faut prévoir l'infrastructure de transport.
- Si un réseau de transport intégré (tel que le BTB) était mis en place, Mamer aurait pu être envisagé comme une proposition crédible. La distance devient relative si un temps d'accès raisonnable et un moyen de transport sûr et fiable sont garantis.
- Or, une telle perspective est encore plus incertaine que celle de construction d'une école à Mamer; en conséquence, parents et enfants seront tous les jours soumis aux aléas et aux risques de la circulation routière, pendant les heures de pointe, contribuant à la pollution et aux embouteillages chroniques.
- Et puisque les grands patrons des Écoles européennes, les États membres, en entérinant la proposition de la Direction de l'École nommée par eux, persistent à une ségrégation par langue (et indirectement par nationalité) en rejetant la répartition par tranche d'âge, des enfants de la maternelle devront être tous les jours conduits par leur parents.

Écoles européennes : un atout pour Luxembourg

- Et pourtant, la présence des Écoles européennes aurait dû être perçue pour l'économie luxembourgeoise comme un atout, plutôt que comme un fardeau: elles ajoutent un attrait tant pour les institutions européennes que

pour d'autres organisations internationales ou des entreprises multinationales, puisqu'elles dispensent un enseignement dans un large éventail de langues, facilitant ainsi la mobilité internationale d'un personnel hautement qualifié.

Les parents se révoltent

- La mobilisation des parents sonne un signe d'alarme pour l'avenir du Luxembourg en tant que site des institutions européennes et pôle d'activité économique ; mais pour cela il faudra :
 - retirer à un appareil intergouvernemental lointain et indifférent le pouvoir de prendre des décisions néfastes en ignorant les réalités du terrain et l'opinion des intéressés en premier lieu;
 - en appeler au bon sens des diverses autorités du pays d'accueil, qui se renvoient la balle entre Ministères, Communes, Services et Fonds d'urbanisation et qui, bien qu'elles disposent de tous les moyens pour offrir à tous les enfants une infrastructure d'enseignement adéquate, accordent la priorité à des intérêts spéculatifs ;
 - obliger l'équipe de Direction de l'École, éphémère et issue des marchandages entre États membres, à penser à l'avenir des ÉE à Luxembourg même au-delà de la fin de leur détachement.

- Attention : L'image idyllique que la présidence luxembourgeoise veut montrer à l'Europe risque d'être perturbée !

